

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE Date de convocation 22/02/2018 Date de publication : 08/03/2018	SÉANCE DU 1er MARS 2018 à VAUCANSON (PERIGNY) Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE (Président), Autres membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 8 ^{ème} question), Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU (jusqu'à la 22 ^{ème} question), M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, M. Guy DENIER (jusqu'à la 1 ^{ère} question), M. David CARON, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. Alain DRAPEAU, M. David BAUDON, M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI, M. Éric PERRIN, autres membres du bureau communautaire. M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Patrick BOUFFET, Mme Sally CHADJAA, M. Frédéric CHEKROUN, M. Vincent DEMESTER, Mme Sylvie DUBOIS (jusqu'à la 8 ^{ème} question), Mme Patricia FRIOU, Mme Magali GERMAIN, Mme Bérangère GILLE, M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 5 ^{ème} question), Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Patrice JOUBERT, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE, M. Jacques PIERARD (jusqu'à la 8 ^{ème} question), Mme Martine RICHARD, M. Didier ROBLIN, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Salomé RUEL, M. Yves SEIGNEURIN, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Anna-Maria SPANO, Mme Nicole THOREAU, M. Stéphane VILLAIN, Conseillers. Membres absents excusés : M. Henri LAMBERT (à partir de la 9 ^{ème} question) procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Antoine GRAU (à partir de la 23 ^{ème} question), Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, M. Guy DENIER (à partir de la 2 ^{ème} question) procuration à Mme Nicole THOREAU, Vice-présidents, M. Yann HÉLARY procuration à M. Serge POISNET, autre membre du bureau communautaire. Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel CARMONA procuration à Mme Catherine LÉONIDAS, Mme Stéphanie COSTA procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Mireille CURUTCHET procuration à M. Antoine GRAU (jusqu'à la 22 ^{ème} question), Mme Nadège DÉSIR, Mme Sylvie DUBOIS (à partir de la 9 ^{ème} question) procuration à Mme Martine RICHARD, M. Philippe DURIEUX procuration à Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Sophorn GARGOULLAUD procuration à Mme Anna-Maria SPANO, M. Didier GESLIN procuration à Mme Loris PAVERNE, M. Christian GUÉHO, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN (à partir de la 6 ^{ème} question) procuration à M. Daniel VAILLEAU, M. Brahim JLALJI, M. Jonathan KUHN procuration à Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Pierre LE HÉNAFF procuration à M. Jean-Luc ALGAY, M. Jacques LEGET, Mme Aurélie MILIN procuration à Mme Sally CHADJAA, M. Jacques PIERARD (à partir de la 9 ^{ème} question) procuration à M. Didier ROBLIN, M. Hervé PINEAU procuration à M. Stéphane VILLAIN, M. Michel ROBIN procuration à M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Pierre ROBIN procuration à M. Christian PEREZ, Mme Catherine SEVALLE procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, M. Alain TUILLIÈRE procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. David CARON, Conseillers. Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel MAUVILLY		
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	49	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	23	Suffrages exprimés :	72
		Pour l'adoption :	72
Nombre de votants :	72	Contre l'adoption :	0

N° 17

Titre / STATIONS D'ÉPURATION - MAINTENANCE DE L'ENSEMBLE DU PARC DE CENTRIFUGEUSES - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE

Monsieur Grimpret expose que la Communauté d'Agglomération de La Rochelle est dotée d'un parc de 7 centrifugeuses de marque ALFA LAVAL, permettant de déshydrater les boues liquides produites par les stations d'épuration.

Ces machines complexes, tant au niveau mécanique qu'au niveau d'automatisme et de régulation, nécessitent des maintenances préventives programmées et parfois des interventions curatives en urgence.

Afin d'assurer la maintenance de ces matériels, conformément aux prescriptions du constructeur, pour la continuité d'un traitement des boues d'épuration performant au niveau de la siccité, il est indispensable de confier ces révisions et interventions d'urgences au constructeur ALFA LAVAL, par un marché sans mise en concurrence pour des raisons techniques, comme le permet l'article 30-I-3-b du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Ce dernier est en effet détenteur des jeux internes, des plans d'usinage, des modifications éventuelles à apporter en cours de vie et de tous les programmes d'automatismes gérant la régulation.

Pour l'ensemble des prestations de révisions et réparations éventuelles, il sera demandé l'utilisation de pièces détachées d'origine afin de conserver la certification CE.

Ainsi, il est proposé de conclure un accord-cadre sans publicité et sans mise en concurrence avec cette entreprise pour une durée de 4 ans.

Le montant de l'accord-cadre, pour la totalité de la période des quatre ans, s'élève au minimum à 30 000 € HT et au maximum à 300 000 € HT.

La Commission d'appel d'offres réunie le 26 février 2018, a décidé d'attribuer ledit marché dans les conditions précitées.

Après délibération, le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'accord-cadre à intervenir ainsi que tout document y afférent, dans les conditions décrites ci-dessus.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ

Christian GRIMPRET